

GROUPE DE TRAVAIL
Transition écologique, circuits courts et commerces
COMPTE-RENDU du mercredi 26 juillet 2023

Présents : ANDRIOL René, PACAUD Maurice, ALIZAY Jean-Philippe, PECHEUX Daniel, MANTONI Jean-Pierre, BONNAFOUS Arlette, BRETTE Raymonde, COLOMBAT Bertrand, THIRIET Damien, BALZANO Dominique, MUZART Pascal, FILLON Tiphanie

Excusés : Mathilde CHAMBOST, Julie MOUNIER, Peggy CHEVRON, Christophe CHEMIN

Destinataires du compte-rendu : élus / membres du groupe de travail / les habitants (à publier)

Ordre du jour :

- 1- Point sur les groupes de travail (jardins partagés, Flyers circuits courts, fleurissement, cimetière, cabane à dons)
- 2- forêt : résultats des coupes de bois et chantier participatif
- 3- Antennes : contrat avec Free et proposition de Bouygues
- 5-Questions diverses.

DECISIONS PRISES	A RETENIR (à destination des secrétaires de mairie)
Privilégier la végétalisation entre les tombes mais utiliser du béton pour les secteurs où il est cohérent de poser un revêtement. Construire une zone de compost près des jardins partagés. Organiser une réunion avec le commercial de bouygues	

1- Point sur les groupes de travail :

Jardins partagés :

Quelques récoltes utilisées pour la cuisine du centre de loisirs.
Un point sur la saison sera fait ultérieurement.

Flyers circuits courts :

Le flyers est terminé mais l'imprimeur ne l'a pas encore livré. Il est consultable sur le site de la mairie.

Fleurissement :

Par manque de disponibilité, le groupe de travail ne s'est pas réuni en juin mais une date sera proposée juste avant la rentrée ou début septembre.

Les travaux sur la butte et notamment la suite de la construction du mur sont mis en attente car la cuve de gaz qui alimente les logements du prieuré doit être déterrée.

Cimetière :

Avant la végétalisation, il faut s'occuper des bordures des allées et des espaces entre les tombes.

Pour ces espaces, il est possible de bétonner ou d'utiliser du perméo (revêtement drainant stabilisant).

Après discussion, considérant que le perméo contient du béton et que son utilisation est plus coûteuse (cela dépasserait le budget), il est décidé d'utiliser le béton mais uniquement dans les zones où les entre-tombes sont déjà bétonnées. Sinon, on végétalise au maximum.

Il faudra consulter le règlement intérieur du cimetière en ce qui concerne les distances entre les tombes pour que ce soit géré par les personnes qui ont une concession.

Cabane à dons :

Une rencontre du groupe est prévue en septembre.

2-La forêt

Voici les résultats de la vente des bois :

210 m³ de sapin vendus en parcelle 5 pour 6305 euros : c'est un bon prix pour du sapin.

440 m³ de douglas vendus en parcelle 12 pour 31212 euros. (8 offres ont été faites).

La lettre info de l'ONF sur la vente est consultable en PJ.

Une discussion sur le risque incendie est lancée et sur les peuplements capables de résister aux changements climatiques.

Le nouvel agent qui va remplacer M. Cordier prend son poste le 1^{er} août.

Il sera important de lui parler de la gestion des jeunes plantations et de la régénération naturelle (faut-il l'éclaircir ?).

Une proposition de chantier participatif pour s'occuper d'une jeune plantation est faite (un chantier avait déjà eu lieu il y a deux ans, en accord avec M. Cordier qui nous avait formés et qui avait fait économiser 3000 euros).

Les participants à la commission ne sont pas favorables à ce chantier pour des questions d'assurance, de compétence et de manque de temps.

Les participants à la commission souhaitent être prévenus si une visite de la forêt avec le nouvel agent est proposée. Ce sera évidemment possible.

Pour information, la ville de Roanne, propriétaire des parcelles autour de la forêt d'Ambierle est en train de rédiger son plan d'aménagement. Il semblerait que les mêmes axes de gestion sont choisis par les élus de Roanne. (Pas de coupe rase, peuplements irréguliers...).

3- Antennes: Proposition de Bouygues

Pascal Muzart a reçu un commercial de Bouygues qui souhaite implanter des antennes près de voies ferrées pour assurer la connexion dans les trains. Mais il semblerait aussi que la couverture de Bouygues soit

insuffisante sur notre territoire.

Il propose de travailler avec Cellnex pour l'implantation d'un pylône dans le secteur du Maroquin sur un terrain communal.

Ce pylône pourrait accueillir 3 opérateurs et potentiellement des antennes Free.

Il a été dit, concernant les trois antennes de FREE dans le clocher, que des mesures effectuées avec des outils appropriés ont été faites par le représentant d'une association nationale, reconnu d'utilité publique, présente dans notre département, il y a un peu plus de deux ans et que les mesures relevées sur les trois faisceaux hertziens étaient au dessus des normes autorisées.

A ce moment là nous étions en 4G, maintenant nous sommes en 5G, donc, il y a un problème de santé publique.

Lors de ces mesures, trois témoins étaient présents, dont Pascal.

Il est décidé d'organiser une réunion du groupe de travail avec le commercial de Bouygues.

4-Questions diverses.

Point sur la collecte des déchets et compost :

Des points réguliers sont effectués par l'agglomération par rapport à la collecte des déchets.

A Ambierle, certains points collectifs sont très vite remplis, les poubelles débordent. (Problème important à Roanne qui va revenir sur une collecte hebdomadaire des ordures ménagères). Quand il y a du vent, les poubelles jaunes se renversent.

Dans certaines poubelles jaunes, on retrouve du verre. Comment faut-il faire pour que les personnes trient leurs déchets correctement ? La pesée des ordures ménagères n'est pas prévue tout de suite et malheureusement n'est pas suffisante pour convaincre. Chacun peut déjà en parler autour de soi pour changer les habitudes.

La Communauté de Communes de CHARLIEU BELMONT a mis en place cette méthode de collecte avec la pesée des ordures ménagères, bacs pucés, fermés à clef ou non, selon le choix des administrés.

De plus, des containers en bois pour les BIOS déchets, avec trois séparatifs, trois couvercles, avec un règlement est affiché sur le lieu où ils sont installés et chaque famille a reçu un mode d'emploi dans sa boîte aux lettres dans le quartier concerné.

Compostage : Comme la gestion des déchets est une compétence de Roannais agglomération, une collecte de bio déchets devrait être organisée à partir de 2024. Mais il semblerait que la plupart des Ambierlois gère ses bios déchets en faisant du compost. Ce serait incohérent que des camions de l'agglomération fassent le trajet jusqu'à Ambierle pour récupérer les bios déchets et aller les déposer à St Priest la Roche. Une négociation est en cours pour que la commune récupère la gestion des bios déchets, contre indemnisation, mais la décision n'est pas encore prise.

En attendant, les restaurants et certains habitants du bourg ont besoin d'un endroit pour déposer leurs bios déchets.

Il est possible de créer un espace de compostage, assez simplement en bois ou avec des moellons, près des jardins partagés, pour ces usagers. Il devra être assez grand pour que les agents le gèrent à la pelleuse.

Un règlement doit préciser que les déchets uniquement VÉGÉTAUX seraient déposés.